****

***Article I*** : Le tournoi est organisé par le club de l’**US PONT LA ROCHE** et concerne les

catégories **U11** et **U13**

Le tournoi se déroulera le **samedi 21 avril 2018** sur les terrains du complexe des

Marettes de **LA ROCHE DE GLUN** (26)

***Article 2*** : Les frais d’engagement sont de 35€ par équipe. En cas de désistement dans les huit jours

qui précède la date du tournoi le montant de l’engagement sera encaissé à titre de

dédommagement

***Article 3*** : L’effectif des équipes sera composé au maximum de 11 **joueurs** **licenciés à la FFF**

(8 titulaires plus 3 remplaçants)

Les éducateurs devront présenter à leur arrivée la feuille de match remplie accompagnée de la liste licences matchs à la table de marque

***Article 4*** : Le tournoi est placé sous les règlements du foot à 8 de la F.F.F

***Article 5*** : Chaque équipe prévoit un jeu de maillot et un ballon pour les matchs.

***Article 6*** : Chaque équipe a le droit de contrôler les licences de son adversaire avant la rencontre

***Article 7*** : Déroulement des rencontres :

Pour la catégorie U11 (20 équipes)

Les équipes seront réparties en 5 poules de 4 pour la première phase à l’issue de laquelle

sera établi un classement

La deuxième partie du tournoi se déroulera sous forme de matchs éliminatoires ¼ de

finale, ½ finale et finale pour les équipes qualifié pour les niveaux **Champions League** et **Europa League**. Les équipes perdantes joueront des matchs de classement

Les équipes qualifiées pour le niveau **Ligue 1** disputeront un championnat

Les matchs des ¼ de finale seront déterminés par tirage au sort pour les niveaux **Champions League** et **Europa League.** Pour chaque niveaux les 4 équipes les mieux classées joueront contre les 4 équipes les moins bien classées à l’issue des matchs de poule

Les qualifications pour les phases finales se feront de la manière suivante.

**Niveau Champions League** : classement de la 1ére à la 8éme place

Seront qualifié pour ce niveau les équipes classées première + les 3 meilleurs deuxièmes de leur poule

**Niveau Europa League**: classement de la 9ème à la 16ème place

Seront qualifié pour ce niveau les 2 équipes classées deuxième restantes + les troisièmes et la meilleures quatrième de leur poule

**Niveau Ligue 1** : classement de la 17ème à la 20ème place

Seront qualifié pour ce niveau les 4 équipes classées quatrième restantes

Pour la catégorie U13 (16 équipes)

Les équipes seront réparties en 4 poules de 4 pour la première phase à l’issue de laquelle

sera établi un classement

La deuxième partie du tournoi se déroulera sous forme de matchs éliminatoires ¼ de

finale, ½ finale et finale.

Les équipes éliminées joueront des matchs de classement

Les matchs des ¼ de finale seront déterminés par croissement des premiers et deuxièmes pour la **Champions League** et des troisièmes et des quatrièmes pour l’**Europa League**

Les qualifications pour les phases finales se feront de la manière suivante

**Niveau Champions League** : classement de la 1ére à la 8éme place du tournoi

Seront qualifié pour ce niveau les équipes classées première et deuxième de leur poule

**Niveau Europa League**: classement de la 9ème à la 16ème place du tournoi

Seront qualifié pour ce niveau les équipes classées troisième et quatrième de leur poule

Le club de l’USPR se réserve le droit de modifié le nombre de poules ou d’équipe à

l’intérieur de celle-ci en fonction de la présence des participants afin d’assurer une

équité sur le temps de jeu

***Article 8*** : Durée des rencontres :

Match de poule 12min

Match de phase final 12 min

Le club se réserve le droit de modifier la durée des rencontres en cas de retard dans le

planning des matchs

***Article 9*** : Le début et la fin des rencontres se fera au coup de sifflet de la table de marque.

***Article 10*** : Les équipes non présentes au moment du coup d’envoi auront match perdu par forfait sur

le score de 3-0.

***Article 11*** : Distribution des points pour la phase de poule:

Victoire : 4 points.

Nul : 2 point

Défaite : 1 point

Forfait : 0 point

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées de la manière suivante :

1. Goal avérage particulier

2. Goal avérage général (différence de buts)

3. Meilleure attaque

4. Meilleure défense

***Article 12*** : En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire des rencontres de classement, nous

procéderons à une séance de tirs au but avec les joueurs ayant terminé le match.

Chaque équipe tire 3 fois à tour de rôle si l’égalité persiste c’est la règle de la mort subite

qui s’appliqueras

***Article 13*** : L'arbitre pourra expulser pour la fin de la rencontre en cours un joueur ayant enfreint

les lois du jeu ou manqué de respect à l’arbitre.

***Article 14*** : En cas d'arrêt consécutif à des incidents, l'équipe jugée responsable aura match perdu

et/ou sera exclue du tournoi.

***Article 15*** : L'USPR décline toute responsabilité en cas de pertes ou de vols. Celle-ci reste à

la charge des responsables d'équipes.

LE COMITE D’ORGANISATION DU TOURNOI